



Avril 2022

Un premier trimestre qui voit le retour de la volatilité

La conjonction de plusieurs facteurs a entraîné un rebond de la volatilité sur les marchés financiers depuis le début de l'année.

Deux éléments majeurs se conjuguent depuis le début de cette année et conduisent à un rebond de la volatilité sur les marchés financiers. Nous avons d'un côté une inflation qui a été quelque peu sous-estimée ces derniers trimestres par les banques centrales. Ces dernières doivent désormais lutter plus vigoureusement pour la contenir. Ce changement de cap a été sanctionné par les marchés qui ont débuté le mois de janvier dans le rouge. D'un autre côté, nous avons assisté en février à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les conséquences qui en découlent sont considérables tant d'un point de vue humanitaire, économique que financier. Les répercussions de cette guerre, ainsi que des sanctions internationales qui en résultent, viennent à leur tour alimenter une inflation déjà très élevée.

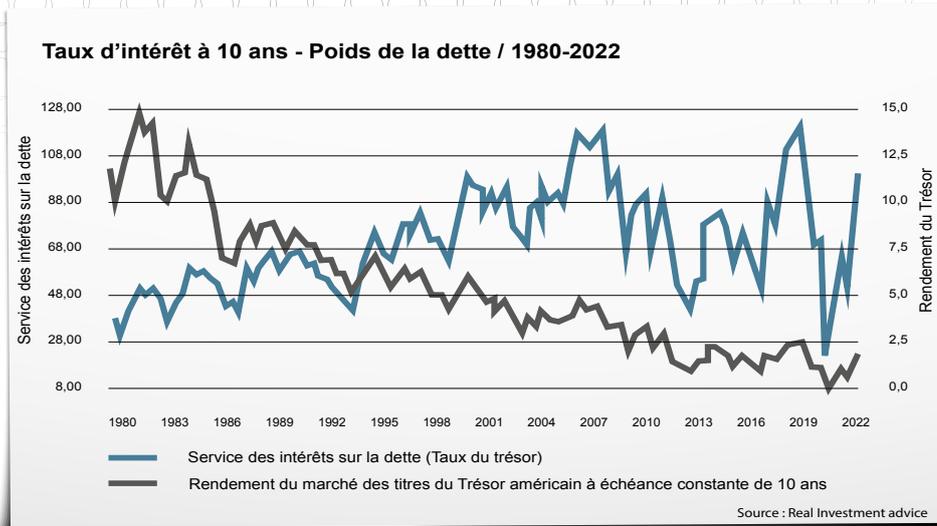
Après un début d'année compliqué, les marchés se sont repris en mars. La performance des actions mondiales reste négative depuis le 1er janvier mais se situe désormais à niveau d'avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

À la fin du trimestre, l'Europe termine à -9.30 % pour l'Euro Stoxx 50, la Suisse enregistre une performance de -5.55 % (SMI) et l'indice principal américain (Dow Jones) est en baisse de -4.60 %. En ce qui concerne le marché des obligations suisses de qualité, l'indice SBI affiche une baisse de -6.10% depuis le 1er janvier 2022.

Dans le même temps, la hausse des prix poursuit son accélération. Les problèmes de livraisons liées aux interruptions des chaînes d'approvisionnement causées par la pandémie de Covid-19, cumulés à l'explosion des prix du gaz naturel, des produits pétroliers et alimentaires portent l'inflation à des niveaux records depuis plus de 30 ans. Le taux d'inflation de la zone euro affiche une progression sur 12 mois de +7.5 % en mars 2022 alors que celui aux USA présente lui aussi une hausse annuelle de +7.9 %. Même la Suisse, dont le taux d'inflation est resté proche de zéro durant plus d'une décennie, voit son indice des prix croître de +2.40 % sur une année.

Afin de lutter contre cette inflation, la banque centrale américaine a débuté le resserrement de sa politique monétaire en augmentant son taux directeur d'un quart de point le 16 mars dernier. Ce premier épisode devrait être suivi de plusieurs hausses rapides et probablement plus élevées. Le marché s'attend désormais à voir le taux directeur américain avoisiner les 3 % avant la fin 2023. Compte tenu de ces mesures drastiques, les prévisions de croissance ont été revues à la baisse. Selon un rapport de la CNUCED, la croissance mondiale est désormais attendue à +2.6 % pour 2022 au lieu des +3.6 % prévus initialement.





retrait des capitaux de prévoyance (2ème pilier et 3ème pilier A) à compter du 1er janvier 2022.

La perception d'un capital de prévoyance fait l'objet d'un impôt unique, séparé des autres revenus, qui s'applique sur le montant retiré. Afin d'encourager cette forme d'épargne, le taux d'imposition était déjà fixé à 1/3 du taux ordinaire. Avec la révision précitée, ce taux passe désormais à 1/5 du taux ordinaire.

A titre d'exemple, pour un contribuable marié domicilié à Lausanne, un retrait de capital de CHF 200'000.- générera désormais une imposition de CHF 11'121.-, contre CHF 16'681.- selon l'ancien barème.

L'ensemble des caractéristiques macroéconomiques précédemment mentionnées devraient pousser les taux d'intérêts vers de nouveaux sommets. Toutefois, cette logique pourrait avoir du mal à se concrétiser !

Il ne faut pas oublier que les taux d'endettement des pays n'ont que rarement été aussi élevés. En cas de hausse marquée, le poids des intérêts serait vite intenable ! Le graphique ci-dessus montre clairement ce rapport entre le taux d'intérêt à 10 ans (courbe noire) et le poids total des intérêts de la dette américaine (courbe bleue). Malgré les faibles taux d'intérêt actuels, on constate que les intérêts à payer sont déjà proches des précédents records.

Hausse des taux hypothécaires en Suisse

La hausse des taux longs est certes plus marquée Outre-Atlantique, mais ceux-ci ont également progressé en Europe et en Suisse. Depuis le 1er janvier de cette année, le taux à 10 ans des emprunts de la Confédération est passé de -0.134 % à +0.515 %, une progression non négligeable.

Cette hausse des taux longs génère un impact immédiat sur les taux hypothécaires. En effet, afin de préserver leurs marges, les banques ont adapté leurs conditions et les taux proposés à leurs clients ont été revus en conséquence. A titre d'exemple, les meilleurs taux négociés actuellement sur le marché pour une durée de fixation à 10 ans se situent entre 1.50 % et 1.60 %. Si vous êtes confrontés à de prochaines échéances de vos prêts hypothécaires, nos conseillers se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans leur renouvellement.

Baisse d'impôt pour les personnes physiques lors du retrait de leurs avoirs de prévoyance

Le Canton de Vaud a fait un geste en faveur de ses contribuables en validant la baisse de l'imposition du

Dans quelle mesure cela me concerne ?

Le retrait des avoirs de prévoyance du 2ème pilier et 3ème pilier A sont prévus habituellement au moment de la retraite. A noter qu'un retrait peut déjà être effectué au maximum 5 ans avant l'âge officiel de la retraite. Il est primordial que les retraits soient coordonnés car ils sont cumulatifs entre le second et le troisième pilier ainsi qu'entre les conjoints mariés si ces retraits sont perçus durant la même année fiscale.

En dehors du cas de figure précité, un retrait est également possible, sous certaines conditions, notamment :

- pour l'achat, la rénovation ou l'amortissement de la dette du logement principal;
- lorsque l'on devient indépendant;
- lors d'un départ définitif à l'étranger.

Le retrait d'un capital de prévoyance est une décision importante qui doit impérativement être mise en relation avec le budget et la situation financière globale de l'épargnant. Un accompagnement est dès lors vivement conseillé.

Les gestionnaires de Vector Gestion se tiennent à votre disposition pour vous aider à protéger et à valoriser vos actifs.